

USSP Arts Martiaux
159 rue Marcel Cachin
37700 Saint-Pierre-des-Corps

INSCRIPTION 2020-2021

PASS : Pack Sport Université de Tours

à joindre au dossier d'inscription: **certificat médical** (ou date RDV __/__/____)

A D H É R E N T	NOM _____	PRENOM _____	
	DATE NAISSANCE __/__/____	Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/>	N° du passeport : _____
	ADRESSE _____		
	CODE POSTAL _____ VILLE _____		
	TEL __/__/__/__ / __/__/__ MAIL _____		
Personne à prévenir en cas d'urgence _____ TEL __/__/__/__ / __/__/__			

C O U R S	<input type="checkbox"/> KARATE KYOKUSHINKAI lundi 19h00 - 20h15 mercredi 19h00 - 20h30	<input type="checkbox"/> JUDO lundi 19h30 - 21h00 vendredi 19h30 - 21h00	<input type="checkbox"/> KAÏSO vendredi 19H00 - 20H30	
	<input type="checkbox"/> AIKIDO mardi 19h00 - 20h30 jeudi 19h00 - 20h30 samedi 10h00 - 12h00	<input type="checkbox"/> JUJITSU mardi 19h15 - 20h45 jeudi 19h15 - 20h45	<input type="checkbox"/> SELF DEFENSE mercredi 19H00 - 20H30	
	Je demande la prise d'une licence au(x) fédération(s) correspondante par le club			

T A R I F	<input checked="" type="checkbox"/> ADHESION 20 €	COURS (Judo ou Karaté) 132 € tarif Pack Sport Université de Tours	LICENCES	REMISES
		COURS (Aïkido) 85 € AïKIDO uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	KARATE (FFKDA) 39 € JUDO (FFJDA) 40 € (Judo, self défense, Taïso) AIKIDO (FFAB) 38 €	sur les heures de cours uniquement à partir de l'adhésion du 2ème adhérent
		COURS (Self Défense) 78 € Self Défense uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	OPTIONS	réduction pour le 2ème adhérent -20 € réduction pour le 3ème adhérent -10 € réduction pour le 4ème adhérent -20 € réduction pour le 5ème adhérent -20 €
		COURS (Taïso) 51 € TAÏSO uniquement tarif Pack Sport Université de Tours	KYOKUSHIN (FKOK) 33 € SHINKYOKUSHIN 18 € <small>(obligatoire pour stages, compétitions)</small>	réductions cumulables
20 € + € + €			nombre d'adhérents de la même famille :	Total remise

P A I E M E N T	Montant		TOTAL :	
	ESPECES (totalité de la somme)		Pas de centimes	N° de chèque / banque
	BON CAF		CHEQUE 1 : MINIMUM 60 €	Montant
	ANCV : chèques vacances/coupons sports		CHEQUE 2	
	Chèque sport et bien-être		CHEQUE 3	
			CHEQUE 4	
Informations administratives		nom sur les chèques : _____ nom de l'adhérent : _____		

Je soussigné _____ (ou responsable légal de l'enfant (si mineur)) inscrit aux cours de la section Arts Martiaux,

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des clauses suivantes :

1. Les cours commenceront le lundi 07 septembre 2020 et se termineront fin juin 2021. Il n'y aura pas cours les jours fériés et les vacances scolaires.

2. Les certificats médicaux sont exigés pour pouvoir monter sur le tatami. Tout changement d'état de santé de l'enfant doit être signalé à l'éducateur.3. J'autorise Je n'autorise pas , les photographies ou films de mon enfant afin de promouvoir le club.

4. Les parents ont l'obligation de vérifier la présence effective du professeur et la prise en charge de l'enfant avant de le laisser, les membres du bureau et le professeur ne pourront être tenus responsables en cas d'accident survenant en l'absence du professeur ou de personnel d'encadrement.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents dès la fin des cours (sortie du tatami).

Fait à Saint Pierre des Corps, le __/__/____

Signature de l'adhérent ou du responsable légal avec la mention " lu et approuvé".

5. Aucun remboursement ne sera effectué après la période d'essai
sauf à titre exceptionnel et après décision du bureau de l'association
(modalités à demander si besoin).